

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 11 juin 2018

Convocation adressée le 10/01/18 par le Directeur de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 19 janvier 2018 à 18h30, à l'école Jean Mermoz.

Secrétaire de séance : M HATTON

Étaient présents :

- M. BLANLUET représentant la commune d'Orléans ;
- Mesdames, Messieurs CABOURG *Gwendoline*, CLARO *Sandrine*, CLEQUIN *Nicolas*, COURCOUX *Léon*, EPINOUX *Yohann*, JOURDAN MOREAU *Lucie*, KADA *Rabha*, KASSI Mah *Bertine*, KOMBE GUELEZA *Prosper*, LABATUT *Alison*, LAVOIX-HUTTEAU *Claire*, LUNANT *Stéphanie*, MARTELET *Mickael*, RUTAMBUKA *David*, TONARELLI *Audrey*, TOUCHARD *Anne*, parents délégués.
- M. MINARD *Hervé*, Manager à la mairie d'Orléans.
- Mme ROCHE *Chloé*, Membre du RASED (Réseau d'aide aux Elèves en Difficultés)
- Mmes, Mlles et M. NONNET *Julie*, ZERMATI *Sonia*, BLAIVE *Stéphanie*, CANTREL *Jehanne*, CALISTRI *Virginie*, LASSIN *Magali*, COSTEROSTE *Laurence*, FORNASIER *Cécile*, LE BARBER *Virginie*, FORNASIER *Cécile*, BRUSSEAU *Karelle*, LUCAS *Caroline*, FINON *Mauranne*, NTIMBANE *Patricia*, ROSSIGNOL *Sandrine*, GIOVANNETTI *Sandra*, LEFORT-PROST *Anne-Cécile*, PAUL *Mélissa*, SIMINOWICZ *Alexandre*, HATTON *Pascal*, LENDOM *Stéphane*, GODELU *Josselin*, RICHARD *Christian*, enseignants ;

Absents excusés :

- M. PICHARD, IEN,
- M. MONTILLOT, représentant la commune d'Orléans ;
- Mme DE MIRIBEL, Médecin scolaire
- Mme MONSERIE Carole, Infirmière scolaire
- Mme BONNET *Sandrine*, Manager adjointe à la mairie d'Orléans.
- HONG *Nina*, parents d'élève
- M. DE CARVALHO Fabien, animateur relai à l'école Jean Mermoz.
- Mme JONCKHEERE *Alizée*, Psychologue scolaire
- Mmes, Mlles et M. BOISFARD *Alison*, LACOMBE *Eve*, PRIGENT *Corentin*, MARTIN *Sophie*, enseignants
- Mesdames, Messieurs AKIN *Blessing*, ANON *Jean-Baptiste*, BAKOYAN *Bakr*, DANGANA FIOSSET *Mari Jocelyn*, EGBONKHAN *Ehis*, ERCAN *Neslihan*, ES SABBAL *El Arbi*, GUIAVARCH *David*, HERRENSCHMIDT *Valentine*, KADA *Rabha*, KASSI Mah *Bertine*, KOMBE GUELEZA *Prosper*, LABATUT *Alison*, LAKHDOUDI *Bouazza*, LIM *Maly*, LUNANT *Stéphanie*, MAHOUNGOUD *Nicka*, MARTELET *Mickael*, MESSKINI *Noureddine*, MVILA *Jacques*, RENO *Gwladys*, TOUMBOU *Royimina*, , parents délégués.
- Mme COLAS *Marie-France*, Chef de service Nord-Ouest de la mairie d'Orléans.

Absents :

-

Pour introduction, le Président nomme un secrétaire de séance : M. HATTON

L'ordre du jour est abordé comme suit :

ORDRE DU JOUR :

Point n°1. **Arrivées et départs** pour l'année scolaire 2019/2020.

Le mouvement ayant lieu fin juin, nous ne savons qui sera nommé sur l'école l'année prochaine..
Corentin et Mélissa n'étant pas titulaires devraient partir ainsi que Patricia et Mauranne enseignantes stagiaires.

Point n°2. Composition et effectif des **classes**.

- Fermeture de la classe de MS, (secteur scolaire redéfini cette année ; on perd la rue Charles Perault)
- Suppression d'une classe de CP dédoublé au regard des effectifs.
- Ouverture de 2 classes de CE1 dédoublé,
- Suppression d'un demi-poste de Maître supplémentaire.

	NIVEAU	Professeur
1	GS	Laurence COSTEROSTE
2	GS	Sonia ZERMATI
3	CP	Josselin GODELU
4	CP	Virginie LE BARBER
5	CP	Stéphanie BLAIVE
6	CP	Sandra GIOVANNETTI
7	CE1	Sandrine ROSSIGNOL
8	CE1	Jehanne CANTREL
9	CE1	Karelle BRUSSEAU & ?
10	CE1	Magali LASSIN
11	CE1	?
12	CE2	Sophie MARTIN & ?
13	CE2	Julie NONNET
14	CE2	?
15	CM1	Virginie CALISTRI
16	CM1	Anne-Cécile LEFORT-PROST
17	CM1/CM2	Alexandre SIMINOWICZ
18	CM2	Stéphane LENDOM
19	CM2	Pascal HATTON
	UPE2A	Caroline LUCAS
	PDMQDC	Cécile FORNASIER (à mi-temps sur l'école).
	Maitresse E	Chloé ROCHE
	Psychologue	Alizée JONCHKEERE

Effectif provisoire des classes :

19 classes	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Laurence Costeroste		24						24
Sonia Zermati		25						25
Stéphanie Blaive			13					13
Josselin Godelu			14					14
Virginie Le Barber			13					13
Sandrine ROSSIGNOL			12					12
Sandra GIOVANNETTI				14				14
Magali Lassin				14				14
?				13				13
Karelle Brusseau				13				13
Jehanne Cantrel				14				14
Sophie Martin					18			18
Julie Nonnet					19			19
?					19			19
Virginie Calistri						23		23
Anne-Cécile L-Prost						23		23
Alexandre SIMINOWICZ						10	8	18
Stéphane Lendom							23	23
Pascal Hatton							23	23
	0	49	52	68	56	56	54	335

Point n°3. MAIRIE

a) Bilan du coup de pouce

Le directeur rappelle qu'il trouve dommage qu'un club ait été supprimé alors que les effectifs sont restés stables.

Description du club coup de pouce

Quelques mots afin de présenter le Coup de Pouce en lecture-écriture :

Le coup de pouce Clé est un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture destiné aux enfants de CP et à leurs familles.

A la rentrée, les enseignants de CP de l'école proposent à certains élèves « fragiles en lecture » et à leurs familles le dispositif.

Cette année, 10 élèves ont bénéficié du dispositif répartis sur 2 clubs à raison de 4 séances d'une heure trente par semaine. Des adultes, professionnels accompagnent ces enfants en dehors du temps scolaire ; ils accompagnent aussi leurs parents.

Après avoir pris ensemble le goûter en parlant de la journée d'école avec l'animateur, les enfants font tout d'abord le travail de lecture demandé par leur enseignant. Puis le petit groupe enchaîne des jeux et exercices destinés à faire de l'apprentissage un plaisir.

La séance se termine par la lecture « de la belle histoire », un moment de partage rappelant la traditionnelle histoire lue par les parents à l'heure du coucher.

Les enfants sont placés chaque jour en situation de réussite, prennent confiance en eux et découvrent le plaisir de lire.

Pourquoi associer les parents ?

Les parents ont un rôle décisif dans la réussite scolaire de leurs enfants ; Certains parents ne le savent pas ou pensent qu'ils n'en sont pas capables ; on les aide eux aussi à réussir et à prendre confiance ; comme leur enfant, ils signent un contrat d'adhésion au coup de pouce clé. Dans le cadre de ce dispositif, ils sont associés étroitement et trouvent auprès des animateurs de précieux conseils. Ils tissent ainsi une relation de confiance qui leur permet d'être plus actifs dans la scolarité de leur enfant.

Avec ce soutien, les enfants vont acquérir confiance en eux, motivation et associer lecture et plaisir.

Ce dispositif a été imaginé par l'APFEE (Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole) et s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville d'Orléans, Service Prévention et Réussite Educative.

C'est la 11^{ème} année que cela est mis en place dans l'école.

Mme RICHARD est la coordinatrice de l'école.

Le bilan de l'année est très positif et les enfants ont tous progressé, tant en lecture que sur le plan individuel.

Les parents se sont bien investis et ont beaucoup apprécié le dispositif.

Les enseignants sont également satisfaits de ce dispositif à tous les niveaux.

b) **ALE du mercredi matin.**

Cela n'a pas fonctionné comme souhaité... En moyenne 9 enfants seulement, mais également sur la ville entière (250 enfants sur tout Orléans). Bilan très mitigé.

Le dispositif est reconduit mais les tarifs ont fortement diminué.

Le dispositif n'étant le même pour les maternelles, cela pose problème.

Le problème pour les parents est le temps du midi car ils ne peuvent pas récupérer les enfants.

Les retours des enfants sont très positifs.

Le dispositif n'est pas visible au niveau des familles. Un mail ou courrier papier a été envoyé aux familles pour les inscriptions.

c) **ATP**

100 enfants en moyenne, 15 enfants par étude.

Les problèmes d'encadrement ont été réglés grâce aux parents d'élèves qui se sont proposés. Gros Turn over au niveau de l'encadrement.

Grosse disparité dans les groupes au niveau des effectifs (répartis par niveau)

L'aide des enseignants est très précieuse.

Il serait bien de Fabien soit libéré d'une étude afin de pouvoir aider et « coacher ».

La mairie réfléchit à la mise en place d'une garderie pour l'élémentaire pour l'année prochaine.

d) **Récapitulatif des subventions reçues.**

Carnaval (avec Mat Bastié Boucher)	févr-19	1530,00 €
Ecole et cinéma 3 films CE2	avr-19	84,00 €
Sortie Domaine du Ciran CP	avr-19	240,00 €
Visite parc animalier Rambouillet CE1	avr-19	250,00 €
Visite pôle des étoiles de Nancay CE2	avr-19	112,00 €
Transport Ciran	Juin 2019	100,00 €
Transport Rambouillet	Juin 2019	200,00 €
Transport Nançay	Juin 2019	270,00 €
	Total	2786,00 €

e) Gratuité des **transports TAO**.

A compter de la rentrée scolaire de septembre 2019, Orléans Métropole met en place la gratuité des déplacements des groupes scolaires sur le réseau TAO.

Gratuité pour les transports organisés sur le temps d'enseignement.

Sont concernés par ce dispositif :

- Les écoles maternelles publiques ou privées,
- Les écoles primaires publiques ou privées,
- Les collèges publics ou privés,
- Les lycées publics ou privés,
- Les centres de formations ou d'apprentissages (jusqu'au niveau bac)

Ces établissements doivent être sur le territoire d'Orléans Métropole.

Les motifs de déplacement :

- Les forums,
- Les cinémas,
- Les musées,
- Les activités sportives,
-

Déplacements uniquement sur le réseau TAO

Période de déplacement :

- Les créneaux horaires à respecter sont :
Du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures
Le samedi de 9 heures à 12 heures

Utilisation des titres de transport :

- Ils permettent de voyager en illimité sur la journée.
- Ils doivent être validés à chaque montée dans un véhicule.
- Ils doivent être utilisés à la date inscrite sur le titre.

f) Point sur les demandes faites (**matériel divers et travaux**) :

Restructuration de la cantine, suite de la **numérisation** de l'école (L18, L14, BCD), classe mobile (15 ordinateurs dans la BCD), **aménagement** des nouvelles classes (L18, L14, salle des maîtres), de la garderie maternelle, **téléphone** (cela ne devrait pas trop tarder !), **travaux divers** (garage à vélos, haie et filet pare-ballons du plateau sportif, étagères pour les cartables, robinets extérieurs, finitions du préau), **rideaux** pare-soleil et occultants dans les classes, **panneaux d'affichage**.

L'ancienne cuisine deviendra une salle d'accueil du soir pour les maternelles des 2 écoles. Cela interroge le conseil d'école. Cela fait 6 ans que nous avons des classes de maternelle et cela fait 6 ans que nous n'avons **pas de parcours de motricité**.



Point n°4. Dates des **réunions** d'accueil des futurs élèves de maternelle et de CP

- Samedi 22 juin, 9h30 pour les GS
- Samedi 22 juin, 10h30 pour les CP

Point n°5. **CP et CE1dédoublés.**

Bilan quand même positif car moins d'élèves dans la classe, plus de temps pour chaque élève. Mais cela ne résout pas tous les problèmes. Les 100% de réussite ne pourront pas être atteints.

Mais l'intervention de la maitre sup n'est plus possible, et cela est très dommageable.

15 élèves avec un seul enseignant alors que l'année dernière, les CP étaient à 20 avec le maitre sup.....

Point n°6. Bilan et fonctionnement du dispositif **PDMQDC** (Plus De Maîtres Que De Classes)

L'année prochaine, elle ne travaillera qu'avec les CE2

Travail en math et en français (lecture fluence, production d'écrits, exposés) avec les CE1 (en ateliers) ; avec les CE2.

Point n°7. Bilan et fonctionnement du dispositif **UPE2A** (enfants allophones)

9 élèves de Mermoz plus des élèves des écoles alentour (10).

Point n°8. Intervention et bilan du **RASED**.

Bilan de la psychologue :

30 enfants différents rencontrés :

Bilans	18
Entretiens enfants	8
Observations	8
Equipes éducatives	13
ESS	2
Conseil de cycle	1
Conseil des maîtres	1

Nous avons de plus en plus d'enfants souffrant d'handicap mais pas obligatoirement accompagnés comme il le faudrait (parents ne faisant pas les démarches, refusent les décisions ; en attente d'orientation....)

4 AVS sont présentes dans l'école et s'occupent de 2 enfants chacun.

Prévision d'ici la fin de l'année : il devrait s'ajouter probablement 5 bilans, 5 entretiens enfants et des entretiens parents.

Bilan de la maîtresse E :

Les membres du réseau sont à mi-temps sur l'école malgré le nombre d'élèves de l'école.

Point n°9. Enseignement des **langues vivantes** anglais, **arabe** et allemand : bilan de l'année.

Une assistante d'anglais est intervenue d'octobre à avril.

C'est très bénéfique.

Cours d'arabe le mercredi à 11h... pas trop de visibilité....

Point n°10. Travail avec Stéphanie COURATIER, **DUMISTE**.

CE1 : Thème : développement durable : spectacle mardi prochain 18h15 (apprentissage de chants et créations musicales). Travail en arts visuels.

CE2 : Thème : 100 ans de chansons françaises ; 1 partie chorale, 1 partie création ; spectacle 27 juin 18h15

Point n°11. **Fonctionnements particuliers** à l'intérieur de chaque cycle (*actions pédagogiques particulières – école et cinéma, JMF, correspondance scolaire, sorties, jardin pédagogique,...*).

- **MS** / **GS** : Sortie en forêt ; visite du marché ; sortie vélo (charbonnière) ; école et cinéma ; visite de la médiathèque (Kamishibai) ; sortie poney ; chorale
- **CP** : Jmf (2) ; sortie en forêt ; sortie au Ciran ; liaison GS/CP (les Cp iront lire au GS) ; chorale (sur une comédie musicale de Julien Joubert) ; spectacle le 2 juillet.
- **CE1** : sortie en forêt de Rambouillet ; 2 JMF ; cross ; sortie en forêt à Saran
- **CE2** : école et cinéma (3 films) ; visite de la médiathèque ; visite du musée des Beaux Arts
- **CM1** : un artiste dans ma classe (travail sur le clown) ; JMF ; projet de lecture sur les textes explicatifs ; sortie au Ciran ; travail sur l'éloquence, en anglais ; sur la littérature (mythologie ; japon) ; Accrosport ; travail sur Excel.
- **CM2** : Défiweb ; escape game numérique ; Théo code tour ; classe équitation (5 séances) ; correspondance scolaire ; liaison avec le collège ; JMF ; projet de lecture sur les textes explicatifs ; chorale animée par Sophie Martin (comédie musicale de Julien Joubert) représentation le vendredi 21 juin ; rallye math

- Des **conseils de cycles école/collège** se tiennent régulièrement tout au long de l'année.

Ils permettent aux professeurs de CM1, CM2 et 6^{ème}, de confronter leurs idées, leurs difficultés et de travailler ensemble.

Des projets et des visites sont élaborés d'une année sur l'autre.

Des professeurs du 1^{er} degré sont allés en immersion dans des classes du collège et inversement.

Chacun doit savoir ce que l'autre fait de façon à harmoniser le travail entre le 1^{er} et le 2nd degré.

Cette année, pour la première fois, le **SRN** (Stage de Remise à Niveau) des CM2 se fera, en juillet et en août, au collège.

Nouveautés à la rentrée, au collège :

- Une **classe avec option sportive judo-jujitsu** (horaires aménagés, comme pour les gymnastes, de façon à effectuer davantage d'entraînement sur le temps scolaire)
- Un enseignement facultatif **chant/chorale** (durant le temps du midi).

Point n°12. Bilan des **actions** faites au sein de l'école

a) Accompagnement éducatif. (dispositif Education Nationale)

Plus que 3 ateliers....

Ateliers	Jour	Nombre d'élèves
1. Handball C3	Mardi	18
2. Aide aux devoirs CM1	Lundi	6
3. Informatique C3	Lundi	12

- Sorties de fin d'année

Classes			Lieu / Date
GS	23	Laurence	01/07/2019 Charbonnière
MS	23	Mélissa	Sortie équestre (Olivet) 20/06/2019
MS-GS	23	Laurence	
MS-GS	21	Sonia	
CP	15	Virginie	Ciran 27/06/2019
	14	Stéphanie	
	15	Josselin	
	13	Sandra	
	11	Sandrine	
CE1	18	Karelle/Mauranne	Rambouillet 28/06/2019
	19	Jehanne	
	18	Magali	
CE2	19	Julie	Pôle des étoiles de Nançay 02/07/2019
	19	Sophie/Patricia	
	17	Corentin	
CM1	18	Alexandre	Chambord 11/06/2019
CM1	22	Virginie	Ciran 17/06/2019
	23	Anne-Cécile	
CM2	9	Alexandre	Center Parc 27/06/2019
	25	Stéphane	
	25	Pascal	
CM2	25	Stéphane	Cravant 01/07/2019
	25	Pascal	

- Carnaval

Il s'est déroulé le 30 mars dans de très bonnes conditions ; il y a eu beaucoup de monde.

Le parcours a été raccourci pour des raisons de sécurité.

Il a été préparé en amont par l'ASELQO, Bloss' Initiatives, le service prévention des Blossières, les écoles Bastié-Boucher et Mermoz.





- Pôle d'excellence sportif

• Ateliers	Nombre d'élèves
Football (1 entraîneur du FCO)	18
Handball (entraîneur USO Orléans)	22
Judo / jujitsu (USO & Christian RICHARD)	21
Tennis de table (entraîneur USO TT)	15
Ecole	34

Christian RICHARD et Stéphane LENDOM se sont occupés des judokas, à l'USO et à l'école. Virginie CALISTRI, Stéphane LENDOM, Alexandre SIMINOWICZ et Anne-Cécile LEFORT-PROST ont effectué un roulement pour accompagner les handballeurs et les pongistes au gymnase Victor Fouillade, rester avec les enfants et faire EPS avec ceux qui ne faisaient pas partie du pôle et accompagner les footballeurs (encadrés sur place par 1 entraîneur du FCO) au stade des Pieds Blancs les Aydes. Pascal HATTON était donc libéré et travaillait avec les CE2, en demi-groupe.

La première partie de l'après-midi était consacrée à de l'initiation au football, tennis de table et handball avec les autres classes de l'école.

Nous remercions les clubs (USO tennis de table, USO Handball et FCO) pour leur engagement et leur investissement.

- Fête de fin d'année, le 14 juin
Elle s'est bien déroulée.... Plus compliqué pour avoir de monde sur le 2nd créneau horaire.
- Coopérative scolaire
Arrive à se financer grâce aux
 - Photographies
 - Cotisations
 - Ventes de gâteaux à chaque fin de période : a permis de générer 2,00 € / élève pour les voyages de fin d'année
- Election et réunions des délégués de classes.

Monsieur LENDOM prendra la relève de M. RICHARD pour les mener et les organiser l'année prochaine.

Point n°13. Questions diverses.

- Le directeur annonce qu'un enseignant a été agressé à son domicile le dimanche 9 juin par un grand frère d'un élève. Une plainte a été déposée. Le mardi 11 juin, la maman de ce même élève est venue agresser verbalement l'enseignant. Une seconde plainte a été déposée.

Le mardi soir, un conseil des maîtres extraordinaire a eu lieu au cours duquel à l'unanimité, les enseignants ont décidé d'exclure la famille de l'école.

Le jeudi, Mme TOUPET, inspectrice adjointe de l'académie a refusé la décision du conseil des maîtres et a indiqué que l'enfant serait changé de classe.

Un nouveau conseil des maîtres a eu lieu pour affirmer notre décision.

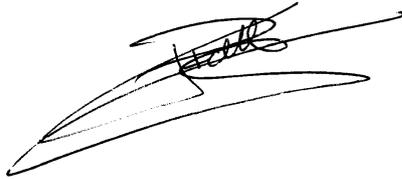
Les parents d'élèves apportent leur soutien et sont prêts à agir dans ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 43

À Orléans, le 18/06/19

Le Secrétaire de séance,

Le Directeur,



Pascal Hatton



Christian Richard.